



DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

ENCADRÉ INFORMATIF

Taux d'intérêt annuel	<p>Pour la Carte Infinite, Carte Remises et la Carte ma récompense *Visa Banque Laurentienne :</p> <p>Sur les Achats 19.99 %</p> <p>Sur les Transferts de solde et les Avances de fonds (sans taux promotionnel) 21.99 %</p> <p>Pour la Carte à taux réduit *Visa Banque Laurentienne :</p> <p>Sur les Achats, les Transferts de solde et les Avances de fonds 12.49 %</p> <p>Pour tous les Titulaires de carte Banque Laurentienne :</p> <p>Aucun intérêt n'est exigé sur les Achats apparaissant sur votre relevé de compte pour la première fois, si vous n'avez aucun Solde provenant d'un relevé antérieur et si vous remboursez le solde du Compte intégralement à la date d'échéance inscrite sur votre relevé de compte. Seules les Avances de fonds et les Transferts de solde portés à votre Compte porteront intérêt à partir du jour de l'obtention de l'Avance de fonds ou du jour où le Transfert de solde est porté à votre Compte jusqu'à la date de remboursement intégral du Solde porteur d'intérêts.</p> <p>S'il y a un Solde provenant d'un relevé de compte antérieur ou s'il y a un nouveau Solde et que celui-ci n'est pas remboursé intégralement à la date d'échéance inscrite sur le relevé de compte, des intérêts seront imputés sur le Solde porteur d'intérêts de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">a) sur le montant de tout Achat, à partir du jour où il est porté au Compte (date d'inscription au relevé de compte) jusqu'à la date de remboursement intégral du Solde porteur d'intérêts; etb) sur le montant de toute Avance de fonds ou Transfert de solde porté au Compte, à partir du jour de l'obtention de l'Avance de fonds ou du jour où le Transfert de solde est porté à votre Compte jusqu'à la date de remboursement intégral du solde porteur d'intérêts.
------------------------------	---

	<p><u>Plan de versements échelonnés:</u></p> <p>Si vous choisissez de convertir un Achat éligible en Plan de versements échelonnés, les intérêts pour le Plan de versements échelonnés vous seront facturés au taux d'intérêt auquel vous avez consenti selon modalités applicables.</p>
<p>Période sans intérêt et délai de grâce</p>	<p>Vous bénéficiez d'une période de 21 jours sans frais d'intérêt sur les nouveaux Achats si le Solde du compte est payé au complet à la date d'échéance. Aucun délai de grâce sans intérêt n'est accordé sur les Avances de fonds et les Transferts de solde ; l'intérêt sera facturé à partir du jour de l'obtention de l'Avance de fonds ou du jour où le Transfert de solde est porté à votre Compte jusqu'à la date de remboursement intégral du Solde porteur d'intérêts.</p>
<p>Paiement minimum</p>	<p>Si vous êtes un résident du Québec, votre paiement minimum correspond à 5% du Solde du compte à la fin de la période (excluant le montant d'un Achat converti en Plan de versements échelonnés).</p> <p>Si vous êtes un résident du Canada mais vous résidez à l'extérieur du Québec, votre paiement minimum correspond à 3% du Solde du compte à la fin de la période (excluant le montant d'un Achat converti en Plan de versements échelonnés).</p> <p>Pour tous les Titulaires de carte Banque Laurentienne :</p> <p>Si applicable, votre paiement minimum mensuel inclura également tout montant de versement mensuel associé à un Plan de versements échelonnés en cours.</p> <p>Si votre adresse est changée du Québec à une autre province ou territoire du Canada, les conditions de paiement minimum seront mises à jour afin de correspondre aux conditions applicables dans la juridiction de votre nouvelle adresse à l'extérieur du Québec, et ce, dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la réception par la Banque Laurentienne du Canada d'un avis à cet effet.</p> <p>Si votre adresse est changée d'une province ou territoire du Canada autre que le Québec à la province du Québec, les conditions de paiement minimum seront mises à jour afin de correspondre aux conditions applicables au Québec, et ce, dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la réception par la Banque Laurentienne du Canada d'un avis à cet effet.</p> <p>Dans tous les cas, tout montant de paiement minimum impayé des mois précédents, le cas échéant, sera inclus dans le montant de paiement minimum figurant à votre relevé pour la période courante.</p>

Opérations de change	2,5 % Les transactions que vous effectuez en devises étrangères seront inscrites à votre Compte en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'exécution de ces transactions. La Banque Laurentienne du Canada ajoutera 2,5 % au taux de conversion de vos transactions au moment de leur exécution.			
Frais annuels	Frais annuel	Carte principale	Carte additionnelle	
	Carte ma récompense	Aucun frais		
	Carte à taux réduit	30 \$	Aucun frais	
	Carte Remises	65 \$		
	Carte Infinite	130 \$	50 \$	
Ces frais sont facturés lors de l'adhésion (que la Carte soit activée ou non), et par la suite, annuellement à la date anniversaire de l'ouverture du compte. Ces frais sont non remboursables.				
Autres frais	Les frais suivants sont portés au Compte le jour de la transaction : <ul style="list-style-type: none"> • Avances de fonds effectuées au Canada : 3,50 \$ • Avances de fonds effectuées à l'étranger : 5 \$ • Frais de traitement de Transfert de solde : 2 % du montant transféré. • Frais pour chacun des chèques ou autres effets utilisés pour payer le Solde du compte, mais refusés par l'institution financière sur laquelle ils sont tirés : 40 \$ • Frais pour copie de relevé de compte plus de 30 jours après l'émission de ce relevé : 5 \$ par relevé. • Frais de montage pour un Plan de versements échelonnés (pour les Titulaires de carte résidant à l'extérieur du Québec) : 1,5 % du montant de l'achat (incluant les taxes applicables) 			

CONSENTEMENT RELATIF À LA SOLLICITATION ET AU MARKETING – DEMANDEUR

Si vous avez consenti à recevoir des communications relativement à des produits et services que la Banque Laurentienne du Canada (« **Banque** ») croit pouvoir vous intéresser, y incluant des offres personnalisées, ce qui peut comprendre des produits de crédit préapprouvés et des augmentations de limite sur vos produits détenus, la Banque et sa filiale BLC Services financiers Inc., ses entités affiliées et leurs partenaires (collectivement, « **Nous** ») pourront vous transmettre de telles communication selon la méthode choisie :

- Par messages électroniques (courriel, message texte, messagerie d'un média social et autre)
- Par téléphone
- Par la poste

Vous pouvez retirer votre consentement ou vous désabonner à tout moment par le biais de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- en modifiant vos préférences de communication dans *BLCDirect*
- par la poste au 1360, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 600, Montréal, QC, H3G 0E5
- en communiquant avec notre Centre Télébancaire au 1 800 252-1846

La Banque ne refusera pas de fournir les produits et les services décrits à la présente, si vous y avez droit, même si vous avez révoqué cette autorisation. Vos choix ne Nous empêcheront pas de vous transmettre des communications administratives relatives aux produits et services que vous détenez.

MODALITÉS

Modalités applicables uniquement au Titulaire de carte principal et au Coemprunteur : Vous faites une demande à la Banque d'ouvrir un Compte et d'émettre une Carte de crédit Banque Laurentienne à votre attention ainsi qu'à l'attention de tout Utilisateur autorisé.

Si la Banque accepte votre demande, la Banque pourra ouvrir un Compte à votre nom, émettre un Carte Banque Laurentienne, et procéder de temps à autre à son renouvellement ou à son remplacement. Le Titulaire de carte principal et le Coemprunteur sont solidairement responsables pour tout Solde du compte résultant de l'usage de la Carte par le Titulaire de carte principal, le Coemprunteur et tout Utilisateur autorisé.

La Banque va vous transmettre l'entente régissant l'utilisation des cartes *Visa Banque Laurentienne, telle que mise à jour, modifiée, améliorée ou remplacée de temps à autre (l'« **Entente** ») et vous consentez à être lié par les modalités de l'Entente. L'utilisation de la Carte (que ce soit manuellement ou par l'entremise des Services de portefeuille numérique ou d'une Transaction sans contact) constituera l'acceptation de votre part des modalités prévues dans l'Entente.

Vous autorisez la Banque à imputer votre Compte d'un frais non remboursable (le cas échéant). Vous reconnaissez que les fonctionnalités de la Carte peuvent être modifiées ou mises à jour de temps à autre.

Pour plus de renseignements concernant les cartes Visa Banque Laurentienne, y compris toute information relative au taux de crédit, au moment où l'intérêt commence à courir ou à la période de grâce et au montant des frais non liés à l'intérêt, composez le 514 252-1846 (Montréal et les environs) ou, sans frais, le 1 800 252-1846.

Vous attestez par les présentes que les renseignements fournis, ou qui seront fournis, à la Banque dans le cadre de votre demande de carte de crédit pour la Carte sélectionnée sont vrais, exacts et complets. Vous comprenez que l'autorisation de crédit et les privilèges de crédit reliés à la Carte pourraient être réduits et/ou annulés par la Banque sans préavis dans l'éventualité où votre

situation financière n'est pas celle présentée dans la présente demande ou s'est détériorée après la date où vous faites la demande.

Si la Banque vous confirme que vous êtes préapprouvé pour une Carte de crédit, vous comprenez que la Banque peut retirer son offre sans préavis dans l'éventualité où votre situation financière n'est pas celle présentée dans la présente demande ou s'est détériorée après la date où vous faites la demande.

Modalités applicables uniquement à l'Utilisateur autorisé : L'Entente sera transmise au Titulaire de carte principal avec votre Carte. Vous consentez à être lié par les modalités de l'Entente par l'utilisation de la Carte (que ce soit manuellement ou par l'entremise des Services de portefeuille numérique ou d'une Transaction sans contact).

Alertes: Une Alerte s'entend d'un message que la Banque peut vous transmettre automatiquement, par voie électronique, pour vous informer, à titre de client, que le crédit disponible dans votre Compte de carte de crédit devient inférieur à la limite que vous avez sélectionnée, ou si vous n'avez pas sélectionné de limite, 100 \$. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez vous référer à la clause relative aux Alertes se trouvant dans la déclaration du coût d'emprunt de l'Entente, dont copie se trouve au www.banquelaurentienne.ca/visa.

Si la Banque accepte votre demande, vous pourrez choisir la limite (crédit disponible) pour le compte de crédit pour lequel vous désirez recevoir une Alerte, et ce, lorsque vous allez configurer votre Compte en ligne.

Carte Infinite - Frais aux commerçants et revenu annuel : Conditions d'admissibilité: Revenus personnels de 60 000\$ par année ou revenu familial de 100 000\$ par année. Des frais plus élevés peuvent être imposés aux marchands pour l'acceptation de la Carte Infinite.

Autres : Veuillez prendre note que les Avances de fonds, les frais, les Transferts de solde, les opérations aux guichets automatiques bancaires et tous les crédits au compte ne sont pas considérés comme des achats. Les frais et les taux sont en vigueur en date d'août 2022; ils pourraient être modifiés sur préavis de 30 jours. Les frais annuels sont non remboursables.

Consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements personnels : La collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels sont régis par l'Entente relative aux renseignements personnels de la Banque Laurentienne du Canada, telle que modifiée ou remplacée, de temps à autre. Référez-vous à l'Entente relative aux renseignements personnels de la Banque Laurentienne du Canada, ainsi qu'aux pratiques applicables en matière de protection de vos renseignements personnels pour obtenir plus d'information relativement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels. Ces pratiques sont plus amplement détaillées dans la Déclaration de confidentialité de Banque Laurentienne Groupe Financier, ainsi que dans la brochure intitulée « Question de Discrétion ». La Déclaration de confidentialité de Banque Laurentienne Groupe Financier et la brochure « Question de Discrétion » sont disponibles en ligne à l'adresse <https://www.banquelaurentienne.ca/fr/securite.html>

Interprétation: Les termes portant une majuscule lorsqu'utilisé dans cette demande et qui n'y sont pas autrement définis ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente. L'Entente et de l'information additionnelle peut être obtenu à l'adresse suivante : www.banquelaurentienne.ca/visa.

SIGNATURE ET ATTESTATION

JE RECONNAIS avoir pris connaissance des modalités décrites dans la présente demande (incluant l'encadré informatif) et j'accepte de m'y conformer.

JE COMPRENDS que l'omission de fournir les renseignements demandés ou de signer la demande peut constituer un motif de refus de la part de Banque Laurentienne et de la part des assureurs tiers (y compris Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.) (l'« **Assureur** »).

JE CONSENS à ce que la Banque, par l'entremise de son fournisseur de services Brim Financial Inc., obtienne des informations de crédit et d'autre type d'informations de la part d'agences d'évaluation de crédit aux fins de ma demande, afin de vérifier ma solvabilité actuelle et continue, vérifier mon identité, aider la Banque à déterminer si je suis éligible à l'obtention d'une carte de crédit, et afin d'évaluer et gérer le risque de la Banque. **JE CONSENS** à ce que la Banque obtienne des informations de crédit et d'autre type d'informations de la part d'agences d'évaluation de crédit et de consommateur aux fins identifiées dans l'Entente relative aux renseignements personnels de la Banque Laurentienne du Canada disponible en ligne à l'adresse <https://www.banquelaurentienne.ca/fr/securite.html>

JE RECONNAIS que toute fausse déclaration pourrait entraîner l'annulation de la ou des garanties accordées.

Pour toutes les garanties d'assurances incluses, le cas échéant, à votre Carte Visa Banque Laurentienne, tel qu'applicable :

- **JE RECONNAIS** avoir reçu et pris connaissance du ou des sommaires du produit d'assurance et de la fiche de renseignements et avoir été informé du contenu des garanties d'assurance incluses, de leurs exclusions et des procédures applicable pour soumettre une réclamation.

Garantie d'assurance				
Garantie	Carte	Carte Infinite	Carte ma récompense	Carte Remises
Garantie d'assurance soins et services hospitaliers, médicaux et paramédicaux		X		
Garantie d'assurance retard de bagages		X		
Garantie d'assurance annulation de voyage		X		
Garantie d'assurance accident dans un véhicule de transport public		X		
Assurance collision/dommages pour les véhicules de location		X		
Garantie d'assurance des achats et prolongation des garanties		X	X	X

- **JE CONSENS** à ce que l'information fournie dans ma demande en ligne soit divulguée à l'Assureur, à ses employés, à ses représentants, à ses réassureurs et à ses fournisseurs à des fins de tarification, d'administration et d'acceptation de ma demande d'assurance. Ces derniers peuvent également communiquer et collecter toute information me concernant avec tout fournisseur de soins de santé ou professionnel de la santé, tout organisme ou établissement de santé, la Régie de l'assurance maladie du Québec, le MIB s.a.r.l., toute compagnie d'assurance ou de réassurance, toute agence d'enquête ou d'évaluation de crédit, toute commission d'indemnisation des accidents du travail, la Banque Laurentienne du Canada et ses compagnies affiliées, mon employeur ainsi que tout organisme détenant des renseignements personnels, médicaux ou relatifs à ma santé, afin de traiter une demande de réclamation en vertu de la présente protection.
- En cas de décès, **J'AUTORISE** expressément mes bénéficiaires, mes héritiers ou les liquidateurs de ma succession à fournir à l'Assureur ou à ses réassureurs tous les renseignements ou autorisations jugés nécessaires pour l'étude de la demande de prestations et l'obtention de pièces justificatives. Aucune modification ni aucun changement apporté au présent consentement n'influera sur son contenu ni ne liera l'Assureur. Dans l'éventualité où le présent consentement serait révoqué, l'assurance prendra fin automatiquement.
- **JE DÉCLARE** être résident à temps plein au Canada

JE RECONNAIS ET ACCEPTE que le fait de sélectionner ou de cliquer sur « j'accepte » et subséquemment sur « suivant » ou d'effectuer toute autre action similaire utilisée pour exprimer mon consentement, attestent et font preuve que j'ai lu, compris et accepté les modalités de la présente demande (incluant l'encadré informatif), du ou des sommaires du produit d'assurance et de la fiche de renseignements et que j'en ai reçu une copie. Je reconnais avoir reçu de la Banque les renseignements concernant ma carte de crédit, incluant les frais et autres frais de services, la méthode de calcul des intérêts, le taux en vigueur en date d'aujourd'hui, ses caractéristiques et la politique de plainte. **JE RECONNAIS ET ACCEPTE** que j'ai lu et compris les informations relativement à la Carte de crédit que j'ai choisi et ma sélection de la Carte de crédit a été autogéré sans aucun avis de la part des employés de la Banque.

JE RECONNAIS ET ACCEPTE que le fait de sélectionner ou de cliquer sur « j'accepte » et subséquemment sur « suivant » ou d'effectuer toute autre action similaire utilisée pour exprimer mon consentement, attestent et font preuve que j'accepte de recevoir les brochures et dépliants énumérés ci-dessous par voie électronique:

- Brochure « Question de discrétion »
- Brochure « À votre satisfaction »
- Dépliant « La vente liée – Tout ce que vous devriez savoir sur ce sujet »

*Marque de commerce de Visa Int. utilisée sous licence.